

Zeitschrift: L'Enseignement Mathématique
Herausgeber: Commission Internationale de l'Enseignement Mathématique
Band: 32 (1933)
Heft: 1: L'ENSEIGNEMENT MATHÉMATIQUE

Artikel: SUR L'AXIOME DE DROITES PARALLÈLES
Autor: Amira, D.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-25318>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SUR L'AXIOME DE DROITES PARALLÈLES

PAR

D. AMIRA (Genève).

Si, dans le système d'axiomes donné par HILBERT¹, on plaçait l'axiome de droites parallèles (groupe IV) après les axiomes de continuité (groupe V), on constituerait, en excluant l'axiome de droites parallèles, un système général d'axiomes d'une géométrie absolue. En y ajoutant l'axiome de droites parallèles on obtiendra la géométrie euclidienne.

M. R. BALDUS, dans son ouvrage: « Nichteuklidische Geometrie² », a démontré pour la planimétrie qu'en adoptant cet ordre, on peut réduire l'axiome de droites parallèles, notamment en admettant cet axiome pour *une seule* droite d'un plan donné et *un seul* point situé en dehors³ de cette droite.

En langage abrégé, au lieu de: *g* étant une droite donnée et *P* un point donné non situé sur *g*, il existe *exactement* une droite contenant *P*, qui est parallèle à *g*, nous dirons: *P* se rapporte à *g* d'une manière euclidienne⁴.

M. R. BALDUS, en admettant l'existence d'*une* seule droite *g* et d'*un* seul point *P* qui se rapporte à *g* d'une manière euclidienne, démontre EN RECOURNANT A L'AIDE DE L'AXIOME D'ARCHIMÈDE⁵ que *tout* point se rapporte à *toute* droite, ne le contenant pas, d'une manière euclidienne.

¹ *Grundlagen der Geometrie*, 7^{me} édition, 1930.

² *Sammlung Göschen*, 1927.

³ Un point situé en *dehors* d'une droite veut dire qu'il n'est pas situé *sur* la droite.

⁴ J'ai traduit le langage de M. R. Baldus.

⁵ Axiome V₁ chez HILBERT, donné sous forme réduite chez R. BALDUS (Axiome IV₁)

Qu'il me soit permis ici de démontrer, non seulement pour la planimétrie, mais aussi pour la géométrie dans l'espace, ce théorème de droites parallèles SANS RE COURIR A L'AXIOME D'ARCHIMÈDE.

Admettons la *définition* de droites parallèles:

Deux droites a et b sont dites « *parallèles* », si elles sont situées dans un même plan et n'ont pas de point commun.

Supposons ensuite connu le théorème:

Etant donné une droite d et un point P situé en dehors de d , il existe *au moins* une droite p qui contenant P est parallèle à d .

L'axiome de droites parallèles sera par suite énoncé de la manière suivante:

AXIOME (de droites parallèles) : Il existe *une* droite d et *un* point P , situé en dehors de d et « *AU PLUS* » une droite p , qui contenant le point P est parallèle à d .

La proposition générale sera ensuite donnée par le:

THÉORÈME (de droites parallèles) : Etant donnée une droite *quelconque* a , et un point *quelconque* B , situé en dehors de a , il existe « *au plus* » une droite b , qui contenant B est parallèle à a .

Démonstration. — Soient, la droite d , le point P et la droite p donnés par l'axiome.

Examinons les cas suivants:

1. Soit a une droite *quelconque* distincte de d , située ou non dans le plan des droites d et p , et soit l une droite distincte de p , qui étant située dans le plan des droites d et p et contenant le point P , coupe d en D . Soit δ , un des angles intérieurs¹ que la droite l fait avec d .

Prenons un point quelconque A sur a et une demi-droite c d'origine A qui fait avec l'une des demi-droites d'origine A , contenues dans a , un angle $\alpha \cong \delta$. (Voir fig. 1.)

Prenons ensuite le point B sur c de manière que $\overline{AB} \cong \overline{DP}$.

Soit φ l'angle qui fait avec δ des angles alternes internes et soit b' la demi-droite d'origine B , qui fait avec BA un angle $\beta \cong \varphi$ et avec α des angles alternes internes.

¹ Les angles dont un des côtés contient le segment \overline{DP} .

Nous allons démontrer que la droite b contenant b' est parallèle à a et qu'elle est la seule parallèle, c'est-à-dire que notre théorème est vrai pour a et B .

Pour démontrer que b est parallèle à a :

Soit dans le cas contraire, S le point commun de a et de b , et soit, pour fixer les idées, S situé¹ sur b' . On prendra alors le

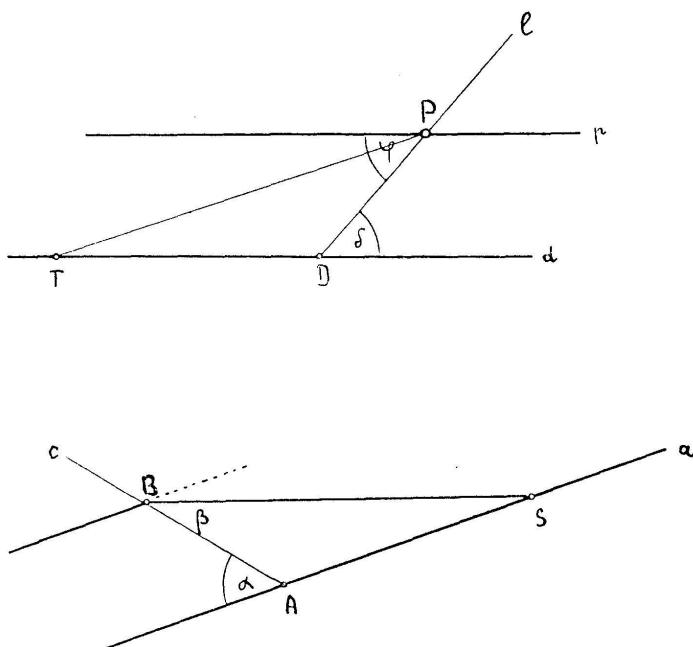


Fig. 1.

point T , situé sur d dans le même demi-plan par rapport à l que le côté de l'angle φ contenu² dans p , de manière que³ $\overline{DT} \cong \overline{AS}$.

On obtient ainsi : $\Delta ABS \cong \Delta DPT$ (par l'axiome III₅ de Hilbert) et par conséquent $\not\angle DPT \cong \beta$, et de $\beta \cong \varphi$ résulte⁴ : $\not\angle DPT \cong \varphi$.

Mais ces angles ayant un côté (contenant \overline{PD}) commun (et il est facile de se rendre compte du fait que leurs seconds côtés sont situés dans un même demi-plan par rapport à la droite portant

¹ Le raisonnement est analogue dans le cas où S est situé sur la demi-droite opposée.

² La notion : des points situés de même côté par rapport à une droite donnée, ainsi que la notion d'un demi-plan sont bien fondées.

³ L'existence d'un tel point T est assuré par l'axiome III₁ de Hilbert.

⁴ Cette propriété de transitivité se démontre à l'aide des axiomes de congruence.

le côté commun), ne peuvent être congruents que si PT coïncide avec la parallèle p (axiome III_4 chez Hilbert), c'est-à-dire qu'un point commun T ne peut pas exister. Par conséquent l'existence d'un point S commun à a et b n'est pas possible.

Pour démontrer que b est la seule parallèle à a , soit dans le cas contraire b^* une seconde droite, qui contenant B est parallèle à a , et soit β^* l'angle ayant avec β le côté c commun et le second côté situé, par rapport à la droite portant c , dans le même demi-plan que celui de β . Prenons une demi-droite p'^* faisant avec l un angle $\varphi^* \cong \beta^*$ et située, par rapport à l , dans le même demi-plan que le côté de l'angle φ contenu dans p . La droite p^* contenant p'^* sera alors distincte de p et parallèle à d , ce qui est en contradiction avec l'axiome de droites parallèles.

2. Nous allons démontrer ensuite que le théorème de droites parallèles étant vrai pour la droite d et le point P donnés par l'axiome, il sera aussi vrai pour cette droite d et un autre point quelconque Q, situé en dehors de d et en dehors du plan déterminé par d et P.

Pour cela, soit α le plan déterminé par d et P, et β le plan déterminé par d et Q, et soit p la seule droite qui contenant P est parallèle à d (donnée par l'axiome). Soit ensuite γ le plan déterminé par p et Q (fig. 2). Le plan γ ayant le point Q commun avec β aura une droite q commune avec β (résulte de l'axiome I_7 de Hilbert).

Il est facile de constater que q est parallèle à p , car p étant située dans le plan α , et q dans β , leur point commun ne peut être situé que sur d , ce qui n'est pas possible, car la droite p est parallèle à d .

Il est aussi clair que q est parallèle à d , car q étant située dans le plan γ et d dans α , leur point commun ne peut être situé que sur la droite commune p , ce qui est impossible, car nous avons démontré que q est parallèle à p .

Soit maintenant q^* , une seconde droite distincte de q , qui

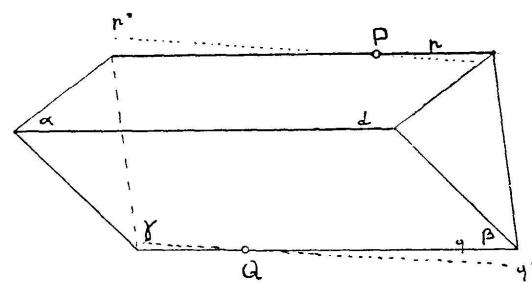


Fig. 2.

contenant Q est parallèle à d , elle sera située dans le plan β , et en dehors¹ de γ , et par conséquent ne sera pas située dans un même plan avec p . Soit alors γ^* le plan déterminé par q^* et P . Ce plan, ayant le point P commun avec le plan α aurait une droite p^* distincte de p , commune avec α , qui serait en vertu du raisonnement précédent aussi parallèle à d , ce qui serait en contradiction avec le donné.

Il en résulte que la droite q contenant Q est la *seule* parallèle à d .

3. Il est clair que notre théorème étant vrai pour d et Q , le sera également pour d et pour *tout* point P^* , distinct de P , qui est situé en dehors de d et dans le plan déterminé par d et P .

Donc notre théorème est vrai pour la droite d et pour *tout* point situé en dehors de d .

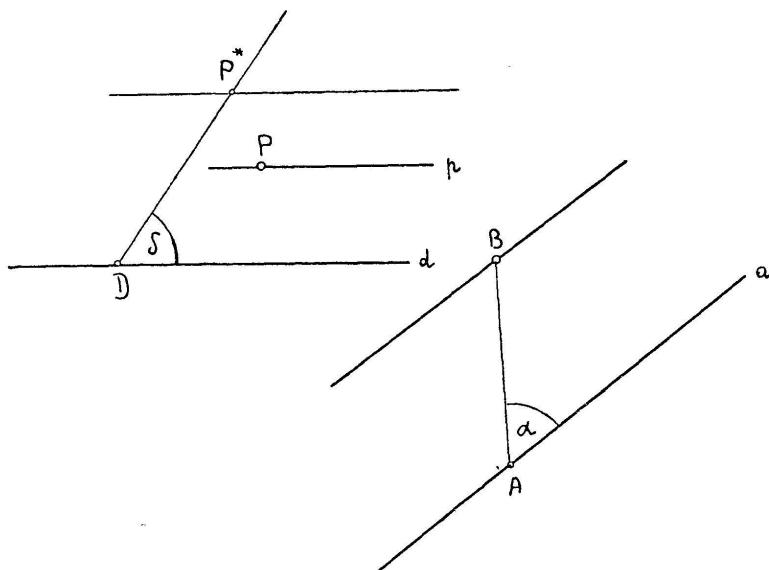


Fig. 3.

Nous pouvons enfin démontrer que le théorème de droites parallèles est vrai pour TOUTE droite a (située ou non dans le plan déterminé par d et P) et pour TOUT point B situé en dehors de a .

En effet, soient, encore une fois, la droite d , le point P et la parallèle p , donnés par l'axiome, et une droite *quelconque* a et un point *quelconque* B situé en dehors de a (fig. 3).

Prenons un point quelconque A sur a et soit α un angle que

¹ Car β et γ n'ont que la droite q commune.

fait avec α la demi-droite d'origine A contenant B. Prenons de même un point quelconque D sur d et une demi-droite quelconque (située ou non dans le plan donné par d et P), qui fait avec d un angle $\delta \cong \alpha$. Prenons ensuite sur cette demi-droite le point P^* (qui peut ou non coïncider avec P), de manière que:

$$\overline{DP^*} \cong \overline{AB}.$$

En considérant les cas 2 et 3 il est certain que notre théorème (étant vrai pour d et P), est vrai pour d et P^* . On retombe ainsi sur le cas 1 et le théorème de droites parallèles est entièrement démontré.

Juillet 1933.

SUR UNE FORMULE PARTICULIÈRE DE QUADRATURE GÉOMÉTRIQUE

PAR

L. DECOUFLÉ (Alger).

Considérons une courbe S, subissant dans un plan fixe XOY un mouvement de translation représenté par la trajectoire T d'un de ses points C.

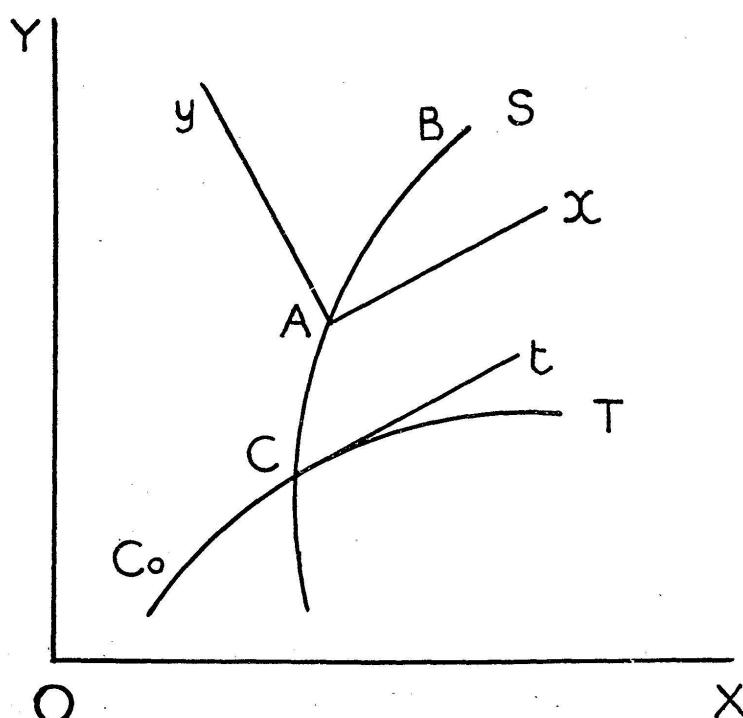


Fig. 1.